

Informations sur les ajustements par rapport à COVID-19

Mesdames et Messieurs les Présidents

Lors de la conférence de presse d'hier, le Conseil fédéral a annoncé les mesures visant à maîtriser les infections par COVID-19. Les chiffres sont plus qu'alarmants et diverses voix ont déjà appelé à un nouveau verrouillage. Le Conseil fédéral n'est pas allé aussi loin dans ses décisions et a adopté un ensemble complet de mesures pour contenir la pandémie - "Ralentir" au lieu de "Verrouiller". Espérons que les mesures sont efficaces et qu'elles ne doivent pas être renforcées dans un avenir proche. Que signifient donc ces mesures pour nous, en tant que « Amis du chien », pour nos clubs et nos membres ?

Interdiction des événements de plus de 50 personnes

En général, les manifestations de plus de 50 personnes sont interdites.

Règles pour le sport et la culture

Les activités impliquant plus de 15 personnes sont interdites

Règles applicables aux restaurants et aux bars - elles s'appliquent également aux cabines et aux locaux des clubs

Maximum de quatre personnes par table, heure de fermeture à 22 heures, obligation de s'asseoir et collecte des données de contact

Extension de l'obligation de porter des masques

également dans les espaces publics et les espaces extérieurs de la zone urbaine, si la distance ne peut être maintenue

Inversement, cela signifie que presque toutes les activités sont encore possibles. Les cours, les entraînements, l'éducation, etc. des chiens peuvent être réalisés en tenant compte des règles et en utilisant des concepts de protection.

La question de savoir si un concours canin ou un meeting agility compte comme un événement sportif ou comme une manifestation n'est actuellement pas clarifiée de manière concluante. De même, le mode de calcul du nombre de personnes pour les événements jusqu'à cinquante personnes n'est pas encore défini. Nous avons posé ces questions à l'OFSP et attendons une réponse. Nous vous informerons à nouveau dès que nous l'aurons reçu.

Vous voyez, ça aurait pu être pire ! Le point le plus important - le travail régulier avec le chien pour assurer le bien-être de l'animal - est garanti et n'est que très peu limité.

Nous espérons que ces mesures contribueront à atteindre les objectifs communs et vous remercions de votre aide active.

Dans cet esprit, nous vous souhaitons bonne chance et bonne santé



Hansueli Beer, Président